

Préparation du CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2026

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
CIROU Joëlle	HOREL Jacques
DE SAINT JORES Sylvain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Jocelyne
	RICHARD Michel

Absents : Mélanie Leboutteiller , , Angélique Dumottier

Pouvoirs : Céline Delarue à Hélène Larcher ; Denis Gâté à Denis Laveille ; Anne Lamoureux à Emilie Delangle

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	17	3	20

Secrétaire de séance : RICHARD Jocelyne

1) Lecture succincte et approbation du compte- rendu du conseil municipal du 6 janvier 2026

Rapporteur : MEISS David

Observations du conseil municipal :

.....
.....

Votes : Pour : 20 Contre : Hue 0 Abstentions 0

Arrivée de Thierry

2) **Projet Route de Villebaudon**

Rapporteur : Jocelyne Richard

Planning envisagé :

Lancement marché public : mi-février

Autorisation de signer le marché : conseil municipal du mois d'avril

Réalisation des travaux : avant été 2026

Situation complexe avec le Département de la Manche

Observations du conseil municipal :

Après exposé des difficultés rencontrées suite à l'évolution du périmètre du projet et de la façon de faire de l'agence départementale :

- attribution d'une soule par le département pour la réalisation des travaux de réfection du tapis avec augmentation de l'emprise retenue initialement pour englober le carrefour de la place de la libération
- prise en charge par l'entreprise adjudicataire de tous les dévoiements et signalisation lors des travaux et coût à charge de la commune
- prise en charge par la commune du coût de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la réfection du tapis routier et du coût de contrôle des travaux exécutés

Le conseil demande à M. Le Maire d'envoyer un courrier pour demander une prise en charge financière élargie aux coûts de signalisation et de maîtrise d'œuvre qui concernent la réfection du tapis routier.

Le marché public peut néanmoins être lancé, le planning de réalisation des travaux et l'enveloppe définitive seront à consolider après résultat de l'appel d'offre.

Décision : Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le maire à lancer le marché public

Votes : Pour : 20 Contre : 0 Abstentions 0

3) Procédure - chemins ruraux

Rapporteur : Michel RICHARD

Lecture du rapport de la commissaire enquêtrice.

Quelle décision pour chaque chemin ?

- Chemin l'Allefosse
- Chemin les longs champs
- Chemin la Hervière
- Chemin la Hervière (partie 2)
- Chemin la Furetière
- Chemin la Fresnée
- Chemin Résidence Millet
- Chemin sous le bois - Pont-Farcy

Décision :

Le conseil municipal

APPROUVE l'aliénation des chemins ruraux suivants :

- o Chemin rural de la Hervière - 1^{ère} partie
- o Chemin rural de la Hervière - 2^{ème} partie
- o Chemin de la Furetière
- o Chemin de la Poterie à la Fresnée

DEMANDE à Monsieur le Maire de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir du chemin rural susvisé ;

PREND ACTE de l'avis favorable sous réserve

- o Pour le chemin de l'Allefosse
- o Pour le chemin des Longs Champs

PREND ACTE de l'avis défavorable

- Pour le chemin Moulin sous le bois
- Pour le chemin le Rouvray

PREND ACTE

- Pour la partie du chemin de la rue de la résidence Jean–François Millet . et demande à Monsieur le maire de s'assurer de l'accord des trois propriétaires concernées.

Votes : Pour : Unanimité Contre : Abstentions

Observations du conseil municipal :

La présentation démontrant que des négociations sont encore à faire pour certains des cas, le conseil appelle à les poursuivre.

4) Finances

Rapporteur : Franck Foulon

- Vote de subventions au CCAS

La trésorerie du CCAS est tendue. Il est proposé de faire un premier versement.

Pour la Résidence Marcel Bourdon : 10 000 €

Pour la MARPA : 20 000 €

Décision : Le conseil municipal VOTE une subvention pour la Résidence Marcel Bourdon et la MARPA

Pour la Résidence Marcel Bourdon : 10 000 €

Pour la MARPA : 20 000 €

Votes : Pour : 20 Contre :0 Abstentions 0

- Ouverture de crédits

Nécessaire pour payer la démolition de l'habitation rue fontaine saint Pierre pour un montant de 11 732,39 €

A noter qu'une enveloppe supplémentaire sera vraisemblablement nécessaire pour assurer une finition du site ultérieurement.

Décision : Le conseil municipal AUTORISE l'ouverture de crédits

Votes : Pour : 20 Contre :0 Abstentions 0

- Calendrier

- vote du CFU 2025 du budget 2026 : le 3 mars 2026

- Commission des finances « Résultat 2025 » : lundi 9 ou 11 février - 18h30

5) **Projet Plage Verte**

Rapporteur : Laurent Beslon

Rapport de la commission sur les propositions faites par les BTS

Observations du conseil municipal :

Accord sur les 240€ pour le terrain de volley

Accord sur les 4600€ pour planter le talus derrière le but

Accord sur les 155€ pour réaliser un labyrinthe fleuri

6) **Département de la Manche**

Rapporteur : Michel Richard

Le département de la Manche a adressé aux communes un projet de convention concernant l'entretien du domaine public routier départemental.

Elle détermine le rôle de chacun.

Le département assurera l'entretien des chaussées départementales entre caniveaux.

La commune assurera l'entretien de tous les aménagements : stationnements, trottoirs, bordures, aménagements paysagers, de sécurité, revêtements de chaussées particuliers...

Décision : Le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la dite-convention.

Votes : Pour : 20 Contre : 0 Abstentions 0

Les élus sont interloqués de la façon de faire du département . Cette convention doit être absolument signée sinon le département ne remet pas la soule pour les travaux de la route de Villebaudon.

7) **Saint-Lô Agglo**

Rapporteur : Jocelyne Richard

Consultation des communes pour la validation du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social

Niveau d'accueil	Niveau 1 Point d'information	Niveau 2 Point d'enregistrement
Qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu d'accueil physique dans les communes de l'agglomération volontaires • Site internet de Saint-Lô Agglo et des communes volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu d'accueil physique des guichets enregistreurs : bailleurs sociaux et 24 communes.
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des premières informations : <ul style="list-style-type: none"> ○ définition du logement social, ○ conditions d'accès, ○ modalités de demande (mise à disposition du CERFA n°14069*05) et des pièces justificatives, ○ critères de priorité dans l'accès au logement social, ○ procédure d'attribution, ○ information sur la dématérialisation de la demande, ○ typologie et localisation des logements, ○ information sur le parc social de l'agglomération. • Informations locales (lieux d'accueil existant sur le territoire). • Diffusion du support d'information intercommunal : sur les sites internet et plaquette papier. 	
Missions supplémentaires	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1; border: 1px solid black; text-align: center; font-size: 4em; margin-right: 10px;">X</div> <div style="flex: 2;"> <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux demandeurs pour remplir leur dossier, et sur la saisie en ligne. • Conseil/orientation dans la définition du projet. • Détection de freins à l'accès au logement. • Saisie de la demande initiale et des renouvellements. • Orientation après enregistrement, si besoin, des demandeurs repérés prioritaires vers un service social (centre communal d'actions sociales, centre médico-social). • Modification et mise à jour des dossiers des demandeurs. • Instruction : numérisation et vérification des pièces. • Mise à disposition d'indications sur le traitement et l'avancement de la demande. </div> </div>	

Commune	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	TOTAL
AGNEAUX	11	27	92	150	33			313
AIREL		1	8	11	1			21
BAUDRE			3	4				7
BEAUCOUDRAY			1					1
BÉRIGNY		1						1
BOURGVALLÉES			24	6				30
CANISY		2	21	27	5		1	56
CARANTILLY			7	3				10
CAVIGNY			4	4	2			10
CERISY-LA-FORÊT			11	6	1			18
CONDÉ-SUR-VIRE	1	44	79	85	22			231
DANGY			7	10				17
DOMJEAN		2	10	15				27
GRAIGNES-MESNIL-ANGOT			11	17	8	3		39
LA BARRE-DE-SEMILLY		4	6	6	2			18
LA MEAUFFE			15	17	7			39
LE LOREY			5	4	2			11
MARIGNY-LE-LOZON		9	34	38	6			87
MOON-SUR-ELLE		11	31	26	2			70
MOYON VILLAGES		1	21	24	5			51
PONT-HÉBERT		17	72	53	12			154
QUIBOU			10	3				13
REMILLY LES MARAIS		1	10	3	1			15
SAINT-AMAND-VILLAGES		11	23	22	1			57
SAINT-ANDRÉ-DE-L'ÉPINE			2	7	1			10
SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE		4	31	34	10			79
SAINT-FROMOND		2	47	42	3			94
SAINT-GEORGES-MONTCOCQ			12	7	1			20
SAINT-GILLES		3	22	8				33
SAINT-JEAN-DE-DAYE		8	28	29	6			71
SAINT-JEAN-D'ELLE		3	14	12				29
SAINT-LÔ	316	695	1 369	1 394	323	9		4 106
TESSY-BOCAGE		9	53	71	12	2		147
THÉREVAL		6	25	18	6			55
TORIGNY-LES-VILLES	8	91	105	82	41	2		329
TOTAL	336	952	2 213	2 238	513	16	1	6 269

8) Convention Enedis

Rapporteur : Jacques Horel

Enedis demande à emprunter la propriété communale pour passer un câble BT souterrain au lieu-dit les Hersonnières.

Décision : Le conseil municipal AUTORISE la signature de la convention

Votes : Pour : 20 Contre :0 Abstentions 020

9) Adressage

Rapporteur : Laurent Beslon

Il nous faut créer une nouvelle voie :
La route de Vire sur le secteur de Pont-Farcy.

Décision : Le conseil municipal AUTORISE la création de la route de Vire.

Votes : Pour : 20 Contre :0 Abstentions 0

10) Elections municipales

1^{er} tour	Bureau n° 1 Mairie	Bureau n° 2 Salle de convivialité de Fervaches	Bureau n° 3 Salle des fêtes de Pont-Farcy
	Président :	Président :	Président
Maire ou adjoint	Michel RICHARD	Jacques HOREL	Jocelyne RICHARD
Créneau : 8h00-13h00			
Contrôle identité	David MEISS	Franck FOULON	Jean Pierre HERMON
Urne	Sylvain De ST JORES	Catherine DESMONTS	Denis LAVEILLE
Emargement	Laurent BESLON	Emilie LANGLE	Denis GATE
Créneau : 13h00-18h00			
Contrôle identité	Nicole GAUMONT	Angélique DUMOTTIER	Thierry HUE
Urne	Joëlle CIROU	Hélène LARCHER	Jean Pierre HERMON
Emargement	Lydie LEGLINEL		Denis LAVEILLE

Même liste pour le 2nd tour

11) Dates à retenir

Commission Personnel communal : 12 février à 18h

Commission Logements : 10 février

Commission Listes électorales : 19 février

12) Questions diverses

Accord du conseil pour signer le devis du feu d'artifice pour la St Pierre de juin 2026
Accord sur achat praticable pour la salle des fêtes selon offre de l'intervenant thé dansant

Fin de la réunion 22h30